

Liberté Égalité Fraternité





# **CÉRÉALES BIO**

Fiche filière

# À retenir

20 460 producteurs engagés en France 1er producteur de céréales bio dans I'UE (2022)

280 collecteurs (dont 195 négociants) 895 155 tonnes de céréales bio collectées



# **ORGANISATION**

- La filière céréalière biologique française se concentre sur une douzaine d'espèces dont quatre grandes productions : blé tendre, maïs, orges et triticale.
- Le blé tendre est la première céréale collectée.
- La filière bio fait intervenir trois grands types d'acteurs : les producteurs (20 460 producteurs engagés dans la filière céréalière en 2023/24), 280 collecteurs bio (85 coopératives, 195 négociants) et les transformateurs (261 moulins ayant écrasé des grains et 25 fabricants d'aliments du bétail).

La campagne commerciale est définie comme la période qui s'étend du 1er juillet de l'année N au 30 juin de l'année



### SURFACES EN FRANCE

Les surfaces céréalières biologiques ou en conversion en France ont progressé de 52 % entre 2018 et 2023, passant de 361 650 hectares à 549 380 hectares. Elles représentent en 2023 6,2 % de la surface céréalière française.



## **COMMERCIALISATION**

La première mise en marché des céréales françaises (bio et conventionnelle) est réalisée par les organismes collecteurs déclarés (Art L 666-1 du Code Rural et de la pêche maritime). Ces derniers sont en charge de l'achat auprès des producteurs, du stockage et de la vente intérieure des céréales. Alors que la production bio est difficilement quantifiable en France, du fait de rendements variables, les volumes de collecte soumis à des obligations déclaratives constituent une base de données robuste afin de suivre l'évolution de ces filières.

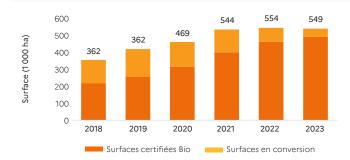


## LA FILIÈRE CÉRÉALIÈRE DANS L'UE

En Europe, les surfaces dédiées à la culture de céréales en agriculture biologique sont estimées en 2022 à plus de 2,4 millions d'hectares. Cinq pays représentent plus de la moitié de ces surfaces, avec la France en tête, contribuant à 18 % du total. Elle est suivie par l'Italie, l'Allemagne, l'Espagne et la Pologne.

En 2022, la production de blé tendre biologique dans l'Union européenne est estimée à 2,2 millions de tonnes, marquant une croissance de 75 % en cinq ans. L'utilisation de blé tendre bio a progressé de 44 %, passant de 1,38 Mt à 1,99 Mt, portée majoritairement par la France (53 %), l'Allemagne (13 %) et l'Italie (9 %), qui représentent ensemble les trois quarts de cette croissance. Les volumes écrasés par la meunerie et destinés à l'alimentation animale ont également augmenté dans des proportions similaires.

### Évolution des surfaces céréalières françaises





# CAMPAGNE 2023/24 : COLLECTE CÉRÉALIÈRE BIOLOGIQUE

Répartition de la collecte biologique nationale Campagne 2019/20



653 771 t dont 33 % en C2

En tonne

- < 20 000
- de 20 000 à 60 000 de 60 000 à 100 000

> 100 000

Répartition de la collecte biologique nationale . Campagne 2023/24



895 155 t dont 6 % en C2

- Lors de la campagne 2023/24, la collecte céréalière bio s'est élevée à 895 155 tonnes ce qui en fait une collecte record. Quatre régions réalisent 50 % de la collecte bio avec 427 168 tonnes. La région Occitanie est devenue la 1er région de collecte toutes céréales et représente ainsi 13 % des tonnages.
- Blé tendre bio : première espèce collectée en France, la campagne 2023/24 atteint 424 110 tonnes ce qui est stable par rapport à la campagne précédente. La part de la deuxième année de conversion (C2) représente 5 %. Quatre régions réalisent 53 % des volumes. La première région de collecte est la région Occitanie (15 % de tonnage) suivie par la Bourgogne/Franche-Comté (13 %).
- Maïs bio : la collecte du maïs bio a progressé de 17 % par rapport à 2022/23 et s'établit à 151 481 tonnes dont 2 % en C2. La région Pays de la Loire représente 23 % des tonnages collectées, ce qui en fait la première région de collecte de cette céréale suivie par la région Aquitaine (18 %).
- Orges bio: troisième céréale bio collectée, cette espèce représente 11 % de la collecte totale toutes céréales. Au cours de la campagne 2023/24, la collecte s'élève à 96 989 tonnes. La première zone de collecte d'orge bio est le Grand-Est avec 15 % de la collecte nationale puis l'Occitanie (13 %).
- Triticale bio : le triticale biologique est la 4e espèce collectée en France. Sa collecte, en 2023/24, est de 89 662 tonnes (dont 19 % en C2), soit +8% par rapport à 2020/21. Les Pays de la Loire est la première région de collecte avec 15 % des tonnages.



# PRINCIPAUX DÉBOUCHÉS DES CÉRÉALES BIO

En 2023/24, les deux principaux débouchés des céréales issues de l'agriculture biologique en France, hors utilisations à la ferme pour les 4 principales céréales citées, sont la fabrication d'aliments pour animaux (38 % des volumes) et la meunerie (28 %). Viennent ensuite les exportations pour 18 % des volumes. On compte dans les bilans environ 10 % de collecte (et importations) de bio déclassé, c'est-à-dire non valorisés en circuit bio.



### **TRANSFORMATION**

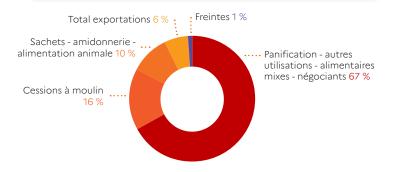
#### L'industrie de la meunerie bio :

Au cours de la campagne 2023/24, **l'industrie de la meunerie bio** est la 2<sup>e</sup> industrie utilisatrice de graines de céréales bio. 199,7 millions de tonnes de céréales (dont 92 % de blé tendre) ont été utilisées par la meunerie bio. 187 745 tonnes de blé tendre bio ont été transformées en farine.

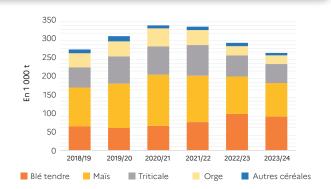
64 % de la production de farine bio est consommée par la boulangerie artisanale et les fournils des grandes et moyennes surfaces. Ce poste est en progression de 6 % par rapport à la campagne précédente.

L'industrie de l'alimentation animale bio (FAB) a incorporé 257 678 tonnes de céréales biologiques au cours de la campagne 2023/24. Le maïs et blé tendre sont majoritairement transformés par les fabricants d'aliments du bétail (69 %), puis le triticale 19 % et enfin l'orge (9 %).

#### Ventilation des utilisations des farines (2023/24)

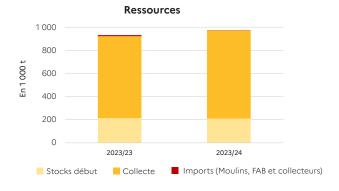


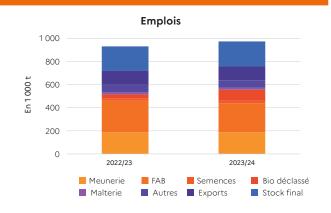
#### FAB: Évolution des mises en œuvre totales





### **BILANS**







## **ÉCHANGES**

En l'absence de nomenclature douanière spécifique, aucune donnée officielle n'est disponible pour les échanges de produits bio ; les estimations s'appuient donc sur des retours d'experts et les éléments des bilans disponibles.

Les échanges de blé tendre bio se concentrent principalement avec les pays limitrophes.

Les importations, incluant celles des moulins, des fabricants d'aliments pour bétail (FAB) et des organismes stockeurs, ont chuté de 77 % entre 2022 et 2023. D'après l'Agence Bio, les importations de blé tendre bio depuis des pays tiers ont diminué de 83 % grâce à une plus grande disponibilité de blé européen. L'Union européenne, auparavant déficitaire en blé tendre bio, est devenue excédentaire en 2022, avec un taux d'auto-approvisionnement de 122 %.



12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 20002 / 93555 MONTREUIL Cedex **Tél.** : 01 73 30 30 00 / **Fax** : 01 73 30 30 30







visionet.franceagrimer.fr